

ACTION SOCIALE :

Monique Hucorne est élue depuis 2008, chargée par la Municipalité sedanaise, de nombreuses missions sociales. Mais c'est aussi une militante chevronnée de l'action associative. Elle nous dit ici son enthousiasme pour cette tâche à la fois très large et difficile.



Monique Hucorne
Maire-Adjointe à l'Action Sociale

Depuis les élections municipales en 2008, Monsieur BILLAUDELLE puis Monsieur HERBILLON, Maire de Sedan, m'ont confié le mandat de Maire Adjointe aux Affaires Sociales. J'ai succédé à Madame GEOFFRIN. Elle a à son actif, le développement sur Sedan d'une Association Femmes Relais fort utile à nos concitoyennes. Le champ des affaires sociales est vaste. Il fait appel à la notion plus large de cohésion sociale. Nous organisons à partir de cette mission les solidarités mises en place sur la ville. Le C.C.A.S est l'outil municipal pour faire fonctionner les dispositifs d'aides aux personnes.

Aujourd'hui, les débats perdurent autour des principes clés solidarité-assistance. Ce balancier dans les réflexions ne doit pas nous faire oublier que c'est la société actuelle qui laisse sur le bas-côté de plus en plus de personnes. Organiser des solidarités est une obligation envers nos concitoyens. Nous devons repenser ces solidarités pour qu'elles deviennent des outils non de contrôle social mais de développement en termes d'utilité sociale.

A Sedan, nous avons lancé des ballons d'essai, sur des contreparties légitimes, afin de rompre avec les mécanismes destructeurs où l'on regarde l'autre à travers le prisme de l'assistance et de l'inutilité sociale. Nous menons des projets pour installer d'une façon durable cette dynamique, je ne vous cache pas que des freins existent, la société organise bien la structuration des aides multiples mais peu des réponses favorisent l'émancipation des personnes les plus démunies. Le tout gratuit a atteint ses limites. En effet, les allocations des personnes aidées et les revenus des travailleurs pauvres sont de mêmes niveaux. Cette situation engendre des frustrations qui ne favorisent pas la cohésion sociale et renforcent les discriminations. Ces aides sociales

doivent favoriser des dynamiques d'intégration et non d'exclusion et ne peuvent pas être distribuées au mérite. Défi difficile...

Le C.C.A.S gère aussi l'accueil d'urgence, nous espérons pouvoir proposer un hébergement de qualité qui viendra se substituer au logement vétuste d'aujourd'hui. Nous avons bien vu dernièrement, lors d'un incendie conséquent, l'utilité de ce type d'équipement sur une ville telle que la nôtre.

Outre cette dimension d'aides diverses, le C.C.A.S gère un projet de réussite éducative P.R.E. La ville a embauché 2,5 personnes pour mener à bien ce dispositif mis en place par l'Etat. Il a prouvé depuis 3 ans son efficacité auprès des jeunes et des parents. L'adhésion des personnes à la démarche est indispensable pour mener à bien l'ensemble des accompagnements proposés. Cette prévention primaire est indispensable et permet à ces enfants et jeunes d'optimiser leurs conditions d'adaptation à cette société parfois trop élitique. Il s'articule avec l'ensemble des réponses existantes

et vient proposer des alternatives (soutien scolaire, coup de pouce lecture et langage, projets éducatifs et culturels, soutien à la parentalité, point d'accueil jeunes, etc.). Il s'adresse en priorité aux 4-16 ans. Cette expérience qui met l'enfant ou le jeune au centre des préoccupations, semble très pertinente.

Autre expérience mais cette fois, dans le cadre associatif. Je participe depuis son démarrage à l'action d'AMIE (Prêt de véhicule aux chômeurs qui retrouvent un emploi) sur Sedan et le département des Ardennes. Nous sommes à ce jour à 40 véhicules prêtés pour l'année. L'expérimentation qui propose des réponses nouvelles reste à développer. Un élu est aussi un militant citoyen.

Dans notre numéro de Novembre-Décembre, Monique Hucorne évoquera les nombreuses autres missions qui lui sont confiées par la Municipalité : crèches, service logement, les ateliers santé-ville, le Pôle seniors.

